

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Maternité



Le Centre Hospitalier intercommunal de Haute-Comté confirme la présence constante de médecins gynécologues dans le cadre de la permanence des soins, assurant ainsi la disponibilité des services d'urgence maternité.

Notre établissement accorde une importance capitale à la qualité et à la sécurisation des soins, en particulier au sein des salles de naissances.

La maternité dispose d'une autorisation de niveau 2A délivrée par l'Agence Régionale de la Santé lui permettant d'assurer la surveillance et les soins spécialisés des nouveau-nés à risques et de ceux dont l'état s'est dégradé après la naissance.

L'ensemble de nos équipes, tant médicales que non médicales, demeure mobilisé 24h/24 pour garantir un accueil optimal aux patientes, s'appuyant sur un plateau technique performant.

Le CHI de Haute-Comté réaffirme son engagement envers la santé maternelle et la satisfaction de ses usagers.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le secrétariat de la Maternité du CHI de Haute-Comté.

Renseignements – contact presse :

Service Communication & des Relations Publiques - Romuald VIVOT

@ : r.vivot@chi-hc.fr ☎ : 03 81 38 58 57



[https://www.instagram.com/chi\\_hautecomte/](https://www.instagram.com/chi_hautecomte/)



<https://fr-fr.facebook.com/chihautecomte/>



06 85 06 33 53



[https://www.youtube.com/channel/UCBRKUzVPWoXJqo\\_qqVUAChA/featured](https://www.youtube.com/channel/UCBRKUzVPWoXJqo_qqVUAChA/featured)

